



Facture D'électricité jamais communiquée

Par **Doudou Fadou**, le **14/10/2009** à **11:35**

Bonjour,

Je suis locataire dans mon nouvel appartement depuis juin 2008.

J'ai choisi que l'électricité et le gaz soit gérés par le même fournisseur.

Un technicien de ce fournisseur est venu mettre en service le Gaz et a relevé le compteur.
Par contre pour l'électricité personne ne s'est présenté.

J'ai bien un numéro de client et de contrat.

Je n'ai jamais reçu de facture depuis Juin 2008, malgré les relances faites (oui oui c'est moi qui relance pour être facturée...).

Aujourd'hui si le dossier est mis à jour, ont-ils la possibilité de me facturer les 1 an et 4 mois ?
N'y a-t-il pas prescription ?

Merci par avance pour vos réponses